

DÉVELOPPÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 juillet 2023

- ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Procès-verbaux des séances précédentes

Approuve les procès-verbaux des séances du 31 mai et du 27 juin dernier.

2. Rapport administratif 2022

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment son article L 1122-23, un rapport administratif des affaires doit être rédigé afin de synthétiser la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information.

Chaque année, la commune d'Assesse présente au Conseil un rapport administratif pour l'exercice précédent couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Ce rapport reprend et met en valeur les actions, les données chiffrées mais aussi les projets menés par les différents services de l'administration.

3. Modification budgétaire n° 1 - année 2023 - Tutelle - Information

Le Conseil communal prend acte de l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux relatif à la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2023 de la Commune d'Assesse.

4. Maison d'accueil "Les Petits Coucous" - Subside 2023

Sur proposition de la Commission ayant dans ses attributions tout ce qui a trait à l'attribution des subsides aux associations, le Conseil communal a décidé, le 22 mai 2023 d'allouer une subvention ordinaire aux divers groupements de l'entité ;

Vu la demande de subside tardive de l'ASBL "Les Petits Coucous" reçue par courrier en date du 20 juin 2023 pour un montant de 8.000,00 € ;

Considérant que le crédit budgétaire prévu pour cette dépense est insuffisant (le solde de l'article 761/332-02 étant de 7.386,25 €) ;

Le Collège propose au Conseil communal d'allouer une subvention ordinaire à l'asbl "Les Petits Coucous" pour un montant de 7.300,00 €.

5. Marché public conjoint AC - CPAS - Remplacement du central téléphonique et intégration de la téléphonie mobile - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Il est proposé, dans le cadre d'un marché public conjoint AC - CPAS,

- de remplacer le central téléphonique PABX de la commune et du CPAS par un central téléphonique IP dans le cloud,
- d'y intégrer les écoles, la bibliothèque, l'office du tourisme, le dépôt communal ainsi que la crèche "Le jardin de Bécassine" et le centre MENA,
- d'y intégrer la gestion de la flotte de téléphone mobile.
- de résilier le contrat qui nous lie à la société MixVOIP moyennant le paiement d'une indemnité de rupture conformément aux conditions générales.

6. BEP - Approbation convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Identification cartographique du foncier public agricole

Le BEP propose à la Commune d'Assesse une assistance à maître d'ouvrage en vue de l'identification cartographique du foncier agricole sur le territoire de la Commune d'Assesse. Il est demandé au Conseil d'approuver la convention proposée dans ce cadre.

7. Maison communale - Travaux d'amélioration HVAC sur l'installation HVAC existante – Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Par décision du 19 décembre 2022, le Collège avait décidé d'arrêter la procédure d'attribution du marché public "Maison communale - Travaux d'amélioration HVAC sur l'installation HVAC existante et de relancer le marché ultérieurement;

Considérant que le crédit budgétaire disponible ne permettait pas l'attribution du marché public sur base de la seule offre reçue;

Considérant que le montant a donc été revu pour atteindre 90.000,00 € lors de l'approbation de la modification budgétaire n° 1.

8. COURRIERE – Rue de l'Abbaye - Marché de travaux destiné à la réparation de l'égout – Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Considérant qu'il est proposé de procéder à la réparation de l'égouttage rue de l'Abbaye à Courrière.

Dans ce but, des entreprises privées seront consultées.

Sous réserve d'approbation du budget par les autorités de Tutelle, le crédit sera augmenté pour atteindre 30.000,00 €

9. ACQUISITION DE CONTAINERS - Approbation des conditions du marché

Acquisition de deux containers:

- 1) container benne de terrassement
- 2) container plateau de transport

10. PCDR "Aménagement d'aires de convivialité au sein de la commune " - fiche-projet actualisée et proposition de convention faisabilité en Développement rural

Le Conseil est invité à approuver la proposition de convention-faisabilité en Développement rural pour ladite fiche projet PCDR actualisé "Aménagement d'aires de convivialité au sein de la commune"

repreant les espaces suivants:

- Sart-Bernard: Rue du Bois d'Ausse - structuration d'un espace-public végétalisé;
- Sart-Bernard: terrain de foot - création d'un espace de détente, de rencontre et de jeux/sport (emplacement ambulant et départ balades);
- Assesse: Fontaine St-Martin - aménagements divers pour développer la convivialité et la détente de cet espace public végétalisé;
- Maillen: place du Bâti - Aire convivial modulable permettant exploitation du parking lors des événements - espace partagé et pourtour de l'église Ste Lucie - parc de recueillement, mise en valeur du patrimoine et jardin "aux moines";
- Courrière: rue Trieu d'Avillon - structuration d'un espace public végétalisé avec modules de jeux intergénérationnels;
- Assesse: "parking Nélis" - structuration et amélioration du partage de l'espace avec aire de convivialité - espace pique-nique (emplacement ambulant et départ balades);

11. ATL - PV de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) du 5.06.2023

Le Conseil est invité à prendre connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission communale de l'Accueil du 05 juin dernier.

12. Accueil extrascolaire - Règlement d'Ordre Intérieur 2023-2025 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

13. CCCSR - Zone 30 abords d'école à Jassogne - Règlement Complémentaire de Circulation Routière

Ce point concerne la création du RCCR pour la mise en zone 30 abords d'école de l'Arbre-en-Ciel à Jassogne, dernière école de la commune à ne pas bénéficier d'une zone 30.
Un avis technique favorable du SPW a été reçu le 19 avril 2023.

14. CCCSR- Rue du Bois Gilot à Courrière - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Il s'agit de régulariser le sens interdit placé rue du Bois Gilot et devant faire l'objet d'un RCCR.
Un avis technique du SPW a été reçu le 19 avril 2023.

15. Rue Pirauchamps à Crupet - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Le règlement complémentaire de Circulation routière a pour objet l'agrandissement de l'agglomération de Crupet afin d'inclure les premières maisons de la rue Pirauchamps.
Un avis technique du SPW a été reçu le 19 avril 2023.

16. Places de parking réservées aux riverains à Crupet - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Ce règlement complémentaire de Circulation routière permettra de réserver 8 places de parking aux riverains dans le parking du Centre à Crupet.

17. CCCSR- Rue du Puits Saint-Martin à Assesse - Règlement Complémentaire du Circulation Routière

Un îlot directionnel avait été tracé au sol rue du Puits Saint-Martin mais il n'est plus très visible. Il serait intéressant de le réimplanter en saillie et d'y ajouter des panneaux pour le rendre plus visible.
Un avis technique du SPW reçu le 19 avril 2023.

18. Projet de création d'un parc naturel "Coeur de Condroz" - Prolongation de l'APPNCC jusqu'à l'échéance du 30/11/2024 - Décision

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le projet de modification de l'article 4 des statuts de l'Association de projet Parc naturel Coeur de Condroz tel que libellé comme suit au sujet de la durée de l'APPNCC : *"L'Association de projet Parc naturel Coeur de Condroz est reconduite jusqu'à l'échéance du 30 novembre 2024."*

19. Projet de création d'un parc naturel "Coeur de Condroz" - Rapport d'incidences environnementales (RIE) - Avis

Il est proposé aux Conseillers communaux d'émettre un avis favorable quant à la version actuelle du projet de création du Parc naturel Coeur de Condroz telle que disponible sur le site www.coeurdecondroz.be et du rapport sur les incidences environnementales y associé.

20. Projet de schéma de développement territorial - Avis du Conseil communal d'Assesse

Il est demandé au Conseil communal de se positionner quant au projet de schéma de développement territorial (SDT) destiné à remplacer le schéma de développement de l'espace régional (SDER). Le SDT est le document stratégique qui formalise la politique du Gouvernement wallon pour gérer l'évolution de son territoire, il donne les lignes de conduite pour permettre aux autorités communales de concevoir une stratégie territoriale à leur niveau.

21. Enseignement : Renouvellement de la convention avec le service PSE 2024-2030

Afin de confirmer le partenariat entre le PO d'Assesse et le PO du service PSE dont le siège social est sis à 5000 NAMUR, rue Henri Blès 190C, il faut renouveler une convention de partenariat. La convention a été rédigée par le service PSE.